



FICHE DE SYNTHÈSE RSE



1

QU'EST-CE QUE LA RSE ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une démarche qui vise à considérer les problématiques sociales, économiques et environnementales dans l'activité et les échanges avec les acteurs qui participent au développement d'une entreprise.

2

POURQUOI INTÉGRER UNE DÉMARCHÉ RSE ?

Pour une entreprise, intégrer une démarche RSE est avant tout un moyen d'accroître performance et développement tout en alliant les principes du développement durable. Elle permet d'optimiser les intrants, les sortants et ainsi d'en diminuer leurs coûts. Elle véhicule une valeur sûre, renforce positivement l'image de l'entreprise et l'avis que les individus se font d'elle.

3

A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

La RSE concerne toute entreprise désireuse de s'investir dans une démarche RSE. Etant une entité qui interagit avec divers acteurs, celle-ci doit être capable de réunir toutes les parties prenantes (partenaires, fournisseurs, actionnaires, syndicats...) et de répondre à leurs attentes en matière de RSE.

4

OÙ S'APPLIQUE LA POLITIQUE DE RSE ?

Toute entreprise peut choisir d'appliquer une politique RSE sur son lieu de travail. Mais pour que cette politique soit cohérente et légitime, les parties prenantes doivent être impliquées dans le processus et mettre en place des initiatives en ce sens sur leur site principal et dans son rayon d'action.

5

QUAND DOIT-ELLE ÊTRE MISE EN ŒUVRE ?

La démarche RSE intervient à n'importe quel moment de la vie d'une entreprise. Elle se manifeste à la suite d'une prise de conscience ou d'une réelle volonté d'agir face aux défis (changement climatique, égalité des sexes...) auxquels l'entreprise est confrontée.

6

COMMENT SE MANIFESTE-T-ELLE CONCRÈTEMENT ?

Le champ d'application de la RSE est très large. Une entreprise responsable peut donc agir sur la gestion durable de ses déchets (politique de tri sélectif, gestion des impressions, réutilisation de vaisselles) et de son énergie (réduction de la consommation d'eau et d'électricité). Mais également sur l'amélioration de la qualité de vie de ses salariés au travail (aménagement de l'espace de travail, politique de déplacement responsable...).

